

Développement des modes actifs et Mise en place de la ville à 30km/h

100%
TERRITOIRES
À ÉNERGIE POSITIVE
EN NOUVELLE-AQUITAINE



Animé par la Région et l'ADEME, le réseau des TEPOS en Nouvelle-Aquitaine est composé de territoires engagés dans une démarche ambitieuse de transition énergétique.



Remerciements à Rue de la Ville de Paris et 7 Octobre

Politique énergie climat

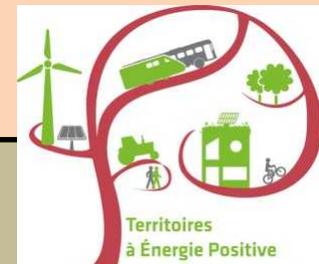


**Maitrise des consommations
d'énergie**

**Augmentation de la
fréquentation à pied ou à vélo**



**Territoire à
Energie POSitive
2018**



**Augmentation de la part des
énergies renouvelables**

**Financement participatif pour
les panneaux photovoltaïques**

D'un état des lieux sur les mobilités douces en 2016 ...

❑ Appel aux volontaires des conseils consultatifs pour avoir leurs contributions en tant qu'usagers

❑ **De quoi parle-t-on ?**

✓ déplacements à vélo, de la marche à pied et autres modes de déplacements alternatifs à la voiture ou complémentaires aux transports en commun

✓ déplacements « utiles » du quotidien pour relier des points d'intérêt : domicile-travail, établissements scolaires ou administrations, équipements culturels ou de loisirs, commerces

❑ **Le calendrier**

- ✓ mars 2016 : lancement de la contribution
- ✓ juin 2016 : réunion de l'ensemble des conseils participatifs pour mise en commun du travail réalisé
- ✓ Septembre 2016 : restitution à la Ville

❑ **En quoi consistait la contribution**

- ✓ Recenser les tracés et cheminements utilisés dans la Ville
- ✓ Connaitre les points d'intérêts particuliers dans Buxerolles
- ✓ Identifier les facilités et les difficultés rencontrées sur les parcours



...à la ville à 30 km/heure en 2017

- ❑ **Travail entre élus et techniciens pour hiérarchiser les demandes liées aux difficultés : conséquence : hiérarchisation des voies avec des voies à 30 km/heure et des voies à 50km/heures**
- ❑ **Décision de la municipalité : 30 janvier 2017**
- ❑ **Présentation aux conseils consultatifs : 16 mai 2017**



La communication

- ❑ Affichage et flyers
- ❑ Presse : conférence de presse 20/10/2018
- ❑ Magazine municipal d'octobre



La genèse du projet

La réflexion qui a conduit à la ville à 30 km/heure.

Les élus ont souhaité lancé un appel à contribution auprès des conseils consultatifs pour avoir leurs contributions en tant qu'usagers piétons, cyclistes (mars 2016-septembre 2016).

Résultat : identification de points (17%) dont 150 difficultés (22 liés à l'incivisme et non respect du code de la route) et 24 facilités.

Constat partagé : Buxerolles circulaire sur l'ensemble des voies.

Comment hiérarchiser les demandes liées aux difficultés ? Une 1^{re} proposition est d'étudier le passage des quartiers résidentiels en zone 30 ce qui conduit à mettre l'ensemble du territoire en zone 30.

La proposition définitive est que la ville soit limitée à 30 km/heure et que les voies à 50 km/heure soient l'exception. D'où un plan de hiérarchisation des voies avec :

- Des axes primaires [les voies structurantes, les voies d'entrée de ville, les axes de pénétration dans la ville et les axes de transit] avec des aménagements des voies pour que le cycliste et le piéton s'y sentent en sécurité.

- Et des axes secondaires qui concernent tous les autres axes, notamment ceux accueillant des flux d'enfants et d'adultes importants.

Buxerolles - Ville 30
p. 1





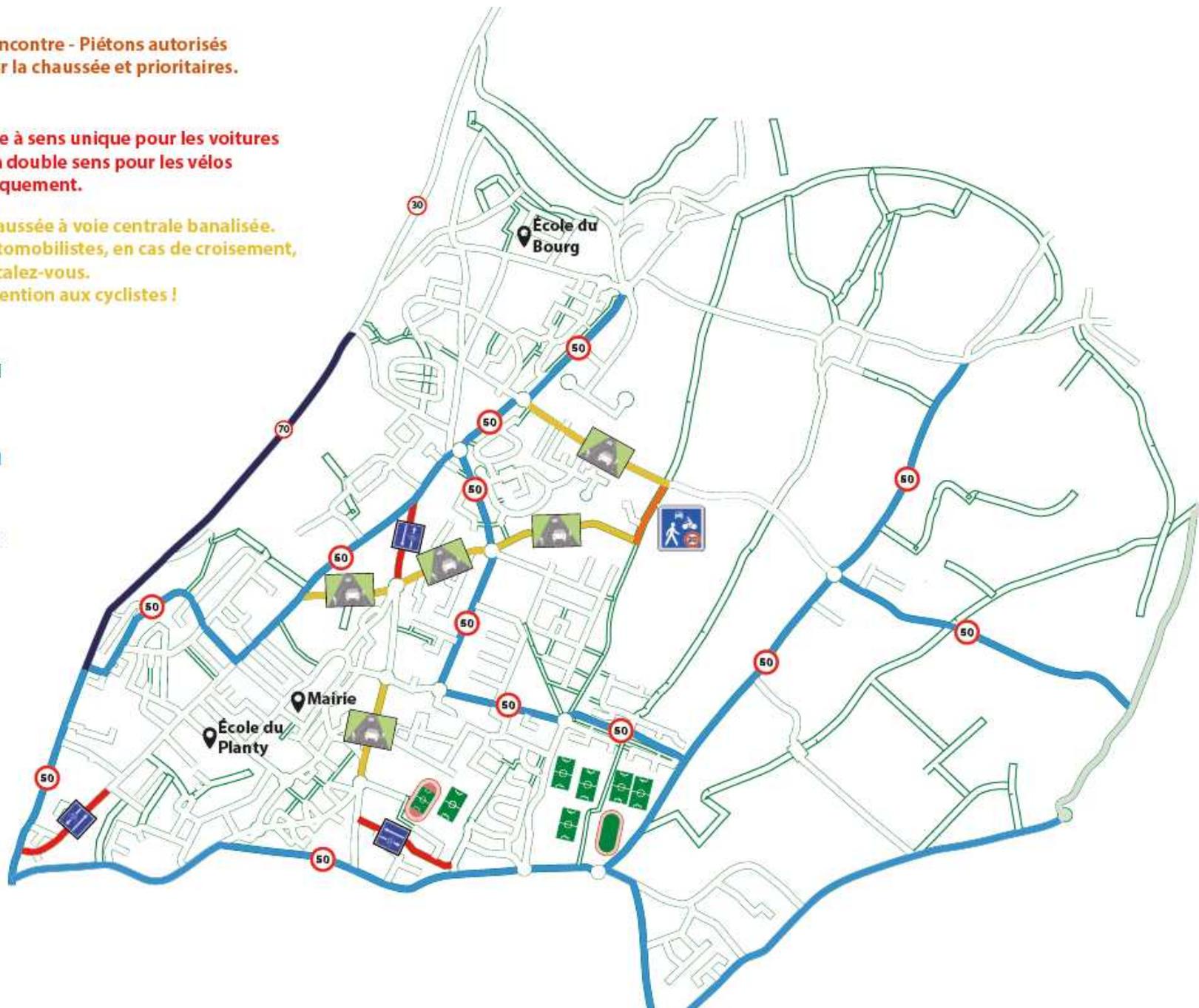
Zones de rencontre - Piétons autorisés à circuler sur la chaussée et prioritaires.



30 Voie à sens unique pour les voitures et à double sens pour les vélos uniquement.



30 Chaussée à voie centrale banalisée. Automobilistes, en cas de croisement, décalez-vous. Attention aux cyclistes !



Les suites : le schéma communal en 2018

- ❑ **Objectif : finaliser le travail entrepris sur les mobilités actives à Buxerolles en rédigeant le « schéma communal des mobilités actives »**
- ❑ **Axes :**
 - **Promouvoir, inciter à l'utilisation du vélo et aux déplacements piétons**
 - **Faciliter la vie des cyclistes et des piétons**
 - **Suivre et évaluer le schéma communal des mobilités actives**



La méthode

- ❑ **Appel à participation à des balades exploratoires lors de la semaine de la mobilité, afin de :**
 - **créer des « itinéraires malins » cyclistes et piétons**
 - **envisager la signalétique pour ces itinéraires**
 - **vérifier le nombre de points noirs levés**
- ❑ **Validation par les élus fin 2018**

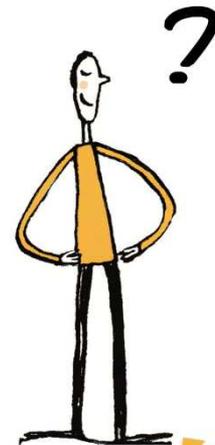


Buxerolles

AGENDA 21 LOCAL
FRANCE



Merci de votre attention
et...



À bientôt

à pied, en bus ou à vélo
à Buxerolles !

100% TERRITOIRES
À ÉNERGIE POSITIVE
EN NOUVELLE-AQUITAINE

RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



Animé par la Région et l'ADEME, le réseau des TEPOS en Nouvelle-Aquitaine est composé de territoires engagés dans une démarche ambitieuse de transition énergétique.